

Campagne pour le droit à la protection des marchés agricoles

Monsieur le Commissaire européen au Commerce extérieur,

Suite à l'action de plusieurs organisations non-gouvernementales d'Europe et d'Afrique, **62.481 citoyens** européens et plusieurs milliers de citoyens africains, s'adressent à vous afin que vous intégriez la défense des intérêts des petits producteurs agricoles du Sud, et plus particulièrement d'Afrique, dans toutes les politiques commerciales de l'Union européenne.

La libéralisation inconsidérée du commerce des produits agricoles est un désastre pour les paysans du Sud qui, dans leur société, représentent jusqu'à 75% de la population active.

En ne prenant que l'exemple du poulet, les exportations de bas morceaux vers l'Afrique ont déjà supprimé, comme le prouvent plusieurs études sérieuses, des dizaines de milliers d'emplois et diminué considérablement les revenus des paysans et paysannes. Au Cameroun, au Sénégal, au Togo, ... les importations massives et croissantes de découpes de poulet à bas prix privent les aviculteurs locaux de débouchés et c'est toute la filière avicole (producteurs de céréales, fabricants de provende, accoueurs, transporteurs, vendeurs de rue, ...) qui en pâtit. La baisse des revenus ne permet plus aux producteurs de financer la scolarité des enfants ou les soins médicaux, ... ni de réaliser les investissements nécessaires à l'amélioration de leur exploitation.

Comme vous n'êtes pas sans l'ignorer, pour des pays ne disposant pas encore de structure économique concurrentielle, l'ouverture des marchés ne conduit ni à une croissance économique, ni à la création d'emplois, ni au développement.

Vous savez également que l'argumentation selon laquelle des importations à bas prix de produits agricoles pourraient nourrir les populations ne disposant pas de revenus suffisant conduit en fait, dans un cercle infernal, à un appauvrissement des populations rurales locales, qui, faut-il le rappeler, ne disposent d'aucune alternative économique à leurs activités agricoles.

Concrètement :

Au nom de la cohérence des politiques européennes dans le cadre de la lutte contre la pauvreté, **nous vous demandons** que, dans toute négociation commerciale, l'UE soutienne la proposition du G33 concernant la mise en place d'une clause de sauvegarde spéciale accessible à tous les pays, pour tous les produits, qui répondent aux situations d'augmentation rapide des importations et à la variation des prix internationaux, et qui soit simple à mettre en œuvre. L'Union européenne devrait aussi appuyer les pays en développement dans la désignation de « produits spéciaux » qui devraient être totalement exemptés de

réduction des droits de douane, dont le nombre ne serait pas limité à 3 ou 5 mais couvrirait tous les produits importants pour la souveraineté alimentaire, la sécurité des moyens d'existence et le développement rural.

Dans le processus de négociation des APE, l'UE ne doit pas aller plus loin dans ses demandes que dans les négociations multilatérales à l'OMC. L'intégration régionale étant l'objectif affiché de ces accords, un temps substantiel devrait être accordé aux pays ACP pour réaliser cette intégration (allant donc au-delà de la date butoir du 31 décembre 2007), avant d'entreprendre des démarches de libéralisation de leurs marchés. Les APE, dans leur forme actuelle, fragilisent plutôt ces processus d'intégration.

Dans le cadre de l'Accord de Cotonou, **nous réclamons** que des mesures ambitieuses de soutien à l'agriculture locale soient engagées par l'Union européenne, notamment dans le développement de l'aviculture.

Nous comptons sur votre détermination pour faire avancer ces questions dans les négociations auxquelles la Commission sera partie prenante.

En ce qui nous concerne, nous resterons vigilants à l'égard des positions qui seront notamment prises par l'Union européenne lors de la prochaine Assemblée parlementaire paritaire ACP – UE de Bamako ainsi que dans le cadre du processus de négociation qui conduira à la réunion de Hong Kong.

Restant à votre disposition pour toute information complémentaire et espérant avoir le plaisir d'approfondir avec vous ces matières prochainement, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Commissaire, l'expression de notre haute considération.

Bernard Njonga
ACDIC – Cameroun

Caroline Dorémus
Agir Ici – France

Catherine Gaudard
CCFD - France

Pascal Erard
CFSI

Jean-Jacques Grodent
SOS Faim Belgique

Thierry Defense
SOS Faim Luxembourg

Bruxelles, le 17 mars 2005.

La campagne « poulets congelés » reçoit le soutien de: Aprovev (Europe); GRESEA (Belgique); Broederlijkdelen (Belgique); EED (Allemagne); GRET (France); IRED (Suisse); SAILD (Cameroun) ; ANAB (Bénin) ; IPRAVI (Côte d'Ivoire).

Organisation de contact :

SOS Faim, Jean-Jacques Grodent, rue aux Laines, 4 B-1000 Bruxelles –
info@sosfaim.be